

# « BONJOUR VIETNAM » interprété par Pham Quỳnh Anh



C'est arrivé d'abord doucement, puis, subitement et à partir de Janvier 2006, une vague de courriels a circulé au sein de la communauté vietnamienne en Europe, en Australie et en Amérique du Nord, ayant pour objet une chanson, « Bonjour Vietnam », écrite par Marc Lavoine et interprétée par une jeune Belge d'origine vietnamienne : Pham Quỳnh Anh. La chanson était attachée à ces courriels.

Les courriels sont arrivés finalement au Viet Nam en Janvier, aux alentours du Têt. Ces courriels, transférés et re-transférés d'adresse à adresse, souvent « mis en page » sous PowerPoint avec les paroles, ont eu pour résultat la notoriété peu silencieuse d'un air...qui n'est pas vendu dans le commerce. Les paroles insistent sur la recherche de ses racines par une personne ayant du sang vietnamien dans ses veines.

Ces paroles et la musique peuvent émouvoir, agacer, laisser indifférents, selon les réactions personnelles.

Cette vague de courriels prouve au moins un fait : l'efficacité effarante du réseau des réseaux. D'autant plus efficace que l'éditeur de la chanson, la société française Rapas (Groupe Universal), n'avait fait faire qu'une version dite d'essai de ce morceau qui doit être inclus dans le futur premier disque de la jeune Quỳnh Anh. Une fausse manœuvre selon les sources citées dans la presse, et la chanson s'est retrouvée sur le réseau Internet, avec un succès éclatant.

Cela dit, la chanson a bel et bien atterri dans les boîtes-adresses Internet de la communauté vietnamienne. Et la boule de neige a roulé, créant la notoriété d'une chanson non encore diffusée, et qui n'est pas sûre encore de remporter du succès auprès du public occidental. Le papa de la jeune Quỳnh Anh est un Vietnamien arrivé en Belgique en 1971, actuellement médecin à Mons, marié en 1982.

Quỳnh Anh, aînée de 2 enfants, née à Liège, de nature discrète selon les dires de sa maman, aimait la musique et s'était inscrite à des cours de chant et de guitare avant de décider d'effectuer une carrière dans le monde musical, après avoir remporté le concours de chant « Pour la gloire » de la RTBF en 2000. Ayant promis à ses parents d'avoir au minimum son baccalauréat, elle a attendu ce moment-là (l'an dernier) pour débiter sa vie professionnelle. Elle a tourné le mois dernier (février) le vidéo-clip de « J'espère », chanson sortie en été 2005, qu'elle a interprétée en duo avec Marc Lavoine d'où l'écriture de « Bonjour Vietnam » pour elle par ce dernier. La chanteuse fait en ce moment la navette entre la France et la Belgique, et fait partie de la tournée de Marc Lavoine qui a débuté en Belgique en Décembre dernier. Sa maman, interviewée par un journal vietnamien, a insisté sur le cadre juridique de la diffusion de la chanson incriminée et sur le fait que c'est un air encore à l'état d'essai qui circule sur le Net. De son côté, Pham Quỳnh Anh a demandé aux sites Internet de retirer de leurs pages-écrans le lien permettant le téléchargement de la chanson.

Epilogue temporaire : attendons la version définitive et ne cherchons plus à savoir si la vague de courriels a eu une origine fortuite ou voulue, car la loi est là, qui protège les droits de diffusion/enregistrement, d'auteur, et d'interprétation. Cela étant, il est possible que vous ayez croisé cette chanson quelque part, auquel cas vous avez déjà possiblement une opinion sur votre volonté d'acheter ou non le disque lors de sa parution. En tout état de cause, vous avez déjà les paroles originales, et des multiples traductions, circulant sur Internet.



Au Viet Nam, certains organes de presse ont consacré des articles à la chanson